

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 23 NOVEMBRE 2007**

**Délibération
n° 2007.11.428**

**Travaux
d'aménagement et
d'extension des
bureaux du site de
Frégeneuil - Lot
n°14 "Revêtements
sols souples" :
avenant n°3**

LE VINGT TROIS NOVEMBRE DEUX MILLE SEPT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège social 25 boulevard Besson-Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **16 novembre 2007**

Membres présents :

Philippe MOTTET, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Denis DOLIMONT, Bernard CHARRIER, Robert CHABERNAUD, Bernard SAUZE, Lionel MERONI, Jean-Claude BESSE, Bernard BIRONNEAU, André BONICHON, Jean-Claude BONNEVAL, Jean BOUGETTE, Michel CHAVAGNE, Guy DUPUIS, François ELIE, Annie FOUGERE, Maurice HARDY, Michel HUMEAU, Didier LOUIS, Jean MARDIKIAN, Gérard MARQUET, Jean-Claude MOGIS, Daniel OPIC, Alain PIAUD

Ont donné pouvoir :

Bernard ALLIAT à Philippe MOTTET, Bernard CONTAMINE à Jean BOUGETTE, Jean-Yves DE PRAT à Jean MARDIKIAN, Louis DESSET à Bernard SAUZE, Jean DUMERGUE à Alain PIAUD, Martine FAURY à Annie FOUGERE, Maurice FOUGERE à Denis DOLIMONT, Jean-Pierre GRAND à Lionel MERONI, Christian RAPNOUIL à Didier LOUIS, Jean-Jacques SYOEN à François ELIE

Excusé(s) :

Michel BRONCY, Philippe BERTHET, Patrick RIFFAUD, Gilles VIGIER

Excusé(s) représenté(s) :

AFFAIRES GENERALES / CONSTRUCTION ET
PATRIMOINE

Rapporteur : **Monsieur MERONI**

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'EXTENSION DES BUREAUX DU SITE DE FREGENEUIL -
LOT N°14 "REVETEMENTS SOLS SOUPLES" : AVENANT N°3**

Par délibération n°340 du 29 septembre 2005, le conseil communautaire a approuvé le lancement de l'appel d'offres ouvert pour la réalisation des travaux d'extension et d'aménagement des bureaux du site de Frégeneuil (18 lots).

La commission d'appel d'offres du 1^{er} juin 2006 a attribué le lot n°14 « Revêtement de sols souples » à l'entreprise D R C – 15 rue Pierre Loti – 16340 L'ISLE D'ESPAGNAC, pour un montant de 22 735,11 € HT.

Deux précédents avenants ont porté le montant du marché à 30 664,96 € HT, soit une augmentation de 34,88 % par rapport au montant initial.

Il est nécessaire de passer un avenant n°3 pour les travaux suivants :

Travaux en plus value

Bâtiment Centre Technique des Déchets Ménagers

- habillage escalier de l'accès garage	490,05 €HT
- remplacement du carrelage dans vestiaire hommes et femmes à l'étage du bâtiment existant	281,71€ HT

Montant total en plus value	771,76 € HT

Travaux en moins value

- suppression revêtement sur passerelle centrale	- 453,96 € HT
--	---------------

Le montant de l'avenant en plus value est de 317,80 € HT.

Vu l'avis favorable de la commission affaires générales du 25 octobre 2007,

Vu l'avis favorable de la commission finances/programmation du 5 novembre 2007,

Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres du 23 novembre 2007,

Je vous propose :

D'APPROUVER un avenant n°3 au lot n°14 « Revêtement sols souples » confié à l'entreprise D R C – 15 rue Pierre Loti – 16430 L'ISLE D'ESPAGNAC, dans le cadre des travaux d'aménagement et d'extension des bureaux du site de Frégeneuil, ayant pour objet des travaux en plus value d'un montant de 317,80 € HT.

Le montant du marché passe à 30 982,76 € HT, soit une augmentation de 36,28 % par rapport au montant initial du marché.

D'AUTORISER Monsieur le Président à signer ledit avenant.

D'IMPUTER la dépense au budget principal, au budget annexe assainissement et au budget annexe eau potable – article 2313.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 29 novembre 2007	<u>Affiché le :</u> 29 novembre 2007